



Categories d'Action

| Categories d'Action | CADRE D'ACTIONS ENGAGEMENTS | ACTIVITÉS | RÉSULTATS | EFFETS | |
|--|--|--|--|--|--|
| PRODUCTION DURABLE ET SOURCES DE REVENUS DES PRODUCTEURS | <p>Renforcer la cartographie de la chaîne d'approvisionnement</p> <p>100% de l'approvisionnement en cacao traçable depuis la plantation jusqu'au premier point d'achat</p> | <p>Etude de faisabilité sur la traçabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Groupe Thématique sur la traçabilité a validé les TdR de l'étude Le Conseil du Café-Cacao a accordé le financement de cette étude Le Conseil du Café-Cacao a lancé le processus de sélection d'un cabinet de consultants | <p>Projet pilote sur la traçabilité</p> | <p>Système de traçabilité vérifiable</p> | <p>Cacao 100% traçable</p> |
| | <p>Engagement additionnel inclus dans le Cadre d'Actions:</p> <p>Investir dans la productivité à long terme du cacao dans des zones appropriées d'un point de vue environnemental afin de produire « plus de cacao sur moins de terres »</p> | <p>Agroforesterie et diversification:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le groupe de travail a élaboré (i) les TdR de l'étude diagnostique des outils et technologies de vulgarisation et (ii) le Canevas de collecte de données pour la modélisation des Systèmes Agroforestiers. Les TdR de l'évaluation de l'efficacité économique des Systèmes Agroforestiers sont en cours d'élaboration | | <p>Amélioration de la productivité</p> | <p>Amélioration du revenu des producteurs</p> |
| PROTECTION ET RESTAURATION DES FORÊTS | <p>Interdire et prévenir les activités de la filière du cacao qui causent ou contribuent à la poursuite de la déforestation ou dégradation des forêts</p> <p>L'OIPR s'assure qu'aucune fève de cacao ne provient de parcs et réserves, excepté en provenance du parc national de la Marahoué.</p> | <p>Cartographie de la chaîne d'approvisionnement directe des entreprises:</p> <p>Objectifs des entreprises : 569 400 exploitations agricoles cartographiées d'ici fin 2019</p> | | <p>Pas d'approvisionnement dans les parcs nationaux et les forêts classées de Catégorie 1</p> | |
| | <p>Promouvoir la restauration efficace et la conservation sur le long terme des parcs nationaux et réserves ainsi que des forêts classées</p> | <p>Modification et promulgation du code forestier:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet de loi portant sur le code forestier a été approuvé en conseil des ministres le 30 janvier 2019 et a été adopté par l'Assemblée Nationale en juin 2019. La catégorisation des forêts a été réalisée par le Ministère des Eaux et Forêts et les limites administratives des forêts classées et des parcs et réserves ont été partagées avec l'industrie du cacao le 21 mai 2019. | <p>Collecte de données socio-économiques sur les cacoculteurs et leurs communautés dépendantes de la forêt:</p> <p>L'enquête socio-économique de la forêt classée de Goin Débé a été réalisée par la SODEFOR et les résultats seront bientôt présentés publiquement.</p> | <p>Mise à jour ou élaboration de plans d'aménagement du territoire et d'aménagement forestier</p> | <p>Promotion de l'agroforesterie dans les forêts classées des catégories 2 et 3 et dans le domaine rural</p> |
| | | <p>Mise à jour des cartes du couvert forestier et de l'utilisation des terres:</p> <p>Les limites administratives des forêts classées y compris celles des zones pilotes ont été partagées avec les partenaires de l'industrie le 21 mai 2019.</p> | <p>Mener des campagnes de sensibilisation, de formation des institutions de gestion forestière sur le nouveau Code forestier et ses textes d'application, et les engagements de l'Initiative Cacao et Forêts:</p> <ul style="list-style-type: none"> Un groupe de travail composé de représentants des parties prenantes de l'initiative a été mis en place Le plan de communication pour la sensibilisation dans les régions prioritaires de l'initiative est en cours d'élaboration Les activités ont démarré par la rencontre de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire le mardi 02 juillet 2019 | | <p>Restauration des forêts</p> |
| | | <p>Respecter les droits des producteurs de cacao</p> <p>Engagement effectif et responsabilisation des communautés productrices de cacao et des organisations de la société civile</p> | <p>Élaborer des lignes directrices en matière de sauvegardes environnementales et sociales:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les normes de sauvegardes de la Banque Mondiale ont été identifiées dans le cadre de l'Initiative Cacao et Forêts Le processus d'adoption par le Comité de pilotage est en cours | | <p>Conservation et surveillance (de toutes les forêts)</p> |
| PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS ET INCLUSION SOCIALE | | <p>Termes de Référence du Fonds public-privé:</p> <p>Les Termes de Référence du fonds pour la préservation des forêts ont été élaborés par le Minef et seront transmis à la primature pour avis.</p> | | <p>Atténuer l'impact social et environnemental des plans d'utilisation des terres et d'aménagement forestier</p> | <p>Amélioration de la participation des communautés à la gestion des forêts</p> |
| | <p>Travailler de concert à la mise en œuvre des actions du Cadre ainsi qu'à la mobilisation des ressources financières et de l'expertise technique requise</p> | <p>Gouvernance établie:</p> <p>La gouvernance de l'initiative a été établie en 2018 et est pleinement opérationnelle ; six groupes thématiques dirigent les travaux techniques, avec l'appui d'un comité technique, d'un comité de pilotage, et du secrétariat technique</p> | | <p>Création d'un fonds public-privé</p> | <p>Financement disponible pour la préservation et la réhabilitation des forêts</p> |
| | <p>Mettre en œuvre les actions adoptées dans le contexte d'une approche territoriale plus vaste</p> | <p>Inventaire des initiatives existantes dans les 5 régions prioritaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le secrétariat technique a lancé l'étude d'inventaire des programmes et partenaires en mai 2019 avec un financement d'IDH Les premiers résultats ont été présentés au Comité Technique du 04 juillet 2019 | | <p>Réunions régulières des instances de gouvernance</p> | |
| FINANCEMENT, GOUVERNANCE & MISE EN ŒUVRE | <p>Mettre en œuvre des actions tangibles et objectifs assortis de délais précis</p> <p>Les entreprises signataires préparent un plan d'action individuel qui sera rendu public et qui détaillera les actions spécifiques à entreprendre</p> | <p>Publication des plans d'action par les entreprises:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les entreprises signataires ont publié leurs plans d'actions initiaux sur leurs sites web à la fin du mois de mars 2019. Ces plans seront complétés avec les budgets correspondants à partir de juillet 2019 | | <p>Plans coordonnés</p> | <p>Actions de terrain coordonnées</p> |
| | <p>Suivi et reporting efficaces sur les progrès réalisés au niveau des engagements et actions</p> | <p>Développer un cadre de suivi & évaluation et un protocole de mesure:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le cadre de S&E a été adopté le 11 avril 2019. Un protocole de mesure des indicateurs sera développé avec le financement d'IDH. | | <p>Mesurer, surveiller et rendre compte des progrès accomplis</p> | <p>Rapport annuel de l'Initiative Cacao & Forêts</p> |
| SUIVI ET ÉVALUATION | | | | | |